

RESPONSABLE TECHNIQUE

1. Collabore à l'élaboration, planification, mise en place, supervision et évaluation des programmes sportifs du club;
2. Collabore à l'embauche, la formation et la gestion du personnel technique;
3. Soutien aux bénévoles qui veulent s'impliquer;
4. Planification des équipes compétitives et récréatives;
5. Planification et supervision des entraînements juvéniles;
6. Coordonne les besoins des catégories et des équipements;
7. Participe aux différents événements et activités du club;
8. Élabore le rapport technique annuel;
9. Il siège sur le comité des compétitions de l'A.R.S.R.S.;
10. Représente et soutient les valeurs et objectifs du club;
11. Disponible pour assister au conseil d'administration au besoin.

Varenes : rt@asvsa.ca

St-Amable : rta@asvsa.ca



ASVSA.CA